

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES DE DIJON

**EXCURSION À GERMOLLES
VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024**

PROGRAMME

- Départ de Dijon à 8 h 15 place Darcy derrière la maison du Tram
- Germolles : visite du château
- Déjeuner au restaurant Le Guide de Marloux
- Givry : visite de la vieille ville
- Bissy-sous-Fley : visite du château
- Retour Dijon vers

Le château de Germolles est un des rares témoignages qui reste des ducs de Bourgogne. Marguerite de Flandres, épouse de Philippe le Hardi, s'est chargée de la décoration intérieure, a organisé une roseraie et un élevage de moutons, bien avant Marie Antoinette.

Elle nous invite à entrer dans son château le 20 septembre 2024 pour lui donner notre avis.

Cette journée sera complétée par la visite de Givry, cité pleine de charme avec sa halle ronde et son église Saint-Pierre et Saint Paul fin XVIII^e siècle et la découverte du château de Pontus de Tyard, poète français, membre du cercle littéraire de la Pléiade à Bissy sous Fley.

En cas d'empêchement après le jeudi 19 septembre à 17 h, merci de nous en informer au 07 83 63 49 04. **Auparavant, avertir le secrétariat au 03 80 66 71 98 de 14 h à 17 h.**

ATTENTION : en raison des frais engagés, nous serons obligés de procéder à une retenue de 50% pour tout désistement intervenant dans les 3 jours précédant la date de l'excursion.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MUSÉES DE DIJON

**EXCURSION À GERMOLLES
VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024**

PROGRAMME

Bulletin d'inscription **définitif**

Nom

Prénom

Adresse

Adresse courriel@.....

Téléphone

Tarif : 80 € par personne

M'inscris (nous inscrivons) pour la sortie du vendredi 20 septembre 2024 et joins (joignons) un chèque de 80 euros par personne, libellé à l'ordre de la Société des Amis des Musées de Dijon.

Le chèque et ce bulletin d'inscription dûment remplis sont à retourner à la Société des Amis des Musées de Dijon, 1 rue Bossack 21000 Dijon, uniquement par courrier ; ils seront pris en compte dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la Poste faisant foi. Les inscriptions déposées directement au Secrétariat ne seront pas prises en compte.

Attention : le nombre de places est limité à 50.